

Le 26^e congrès de la CFDT-Retraité s'est tenu à Valence (Drôme) du 6 au 8 juin.

Située au cœur du couloir rhodanien et soumise à un climat méditerranéen, Valence est souvent désignée comme étant « la porte du Midi ».

Son activité économique est essentiellement tournée vers les secteurs de [l'agroalimentaire](#), des industries métallurgiques, des [constructions mécaniques](#) et de l'électronique.

La ville a donné son nom à une région géographique bien délimitée : le Valentinois. Cette région correspond, pour plus des trois-quarts de son territoire, à la plaine de Valence, façonnée par les lits successifs du Rhône qui y a abandonné de féconds dépôts sédimentaires. En effet, cette plaine, parfaitement délimitée par les vallées du Rhône à l'ouest, de l'Isère au nord, et de la Drôme au sud, offre l'aspect d'un riant verger : pêchers, abricotiers et cerisiers, alternant avec les cultures maraîchères et céréalières. De grosses fermes, conquises une à une par les habitants de l'agglomération valentinoise, ponctuent cette platitude agricole, traversée de rivières et de canaux servant à l'irriguer.

Produits du terroir et spécialités : raviole, gratin dauphinois, caillette (dont caillette de Chabeuil), côtes salées, daube dauphinoise, saucisse à l'huile, saucisse d'herbes, grattons (voir grattons lyonnais) et fougasse aux grattons, pintadeau de la Drôme et caille, truites, mousserons (brouillade aux mousserons) et morilles (poussins aux morilles), asperges, tomate, poireau, ail de la Drôme, salade (batavia rouge grenobloise et gloire du Dauphiné), bette, cardon, tomme de Combovin, romans et saint-marcellin, picodon, foudjou (fromage fort), fromage blanc (dont faisselle), miel, confitures, huile de noix. Boulangerie : fougasse.

Fruits : abricot de la vallée du Rhône, pêche, brugnion, cerise, prune, noix (dont noix de Grenoble), pomme, poire, coing, kiwi, kaki... melon de Montois. Pâtisseries : suisse de Valence, biscuits torsadés (copeau),

Après le génocide arménien de 1915, de nombreux Arméniens vinrent se réfugier en France dans les années 1920. Les premiers arrivants sont recrutés par des patrons de Valence. Si les Arméniens sont appréciés des patrons, ils rencontrent la méfiance des Valentinois. C'est un groupe qui compte une très forte proportion de jeunes adultes, . Ils sont employés majoritairement comme manœuvres, ou fondent un petit commerce (pour 25 % des actifs). Très rapidement, un « quartier arménien » se crée dans la vieille ville, aux bâtiments vétustes, abandonnés et peu chers.

En 1946, la moitié des 2000 Arméniens de Valence ont opté pour la nationalité française. La communauté forte accueille de nouveaux réfugiés, fuyant la Syrie (année 1960) ou la guerre du Liban. Aujourd'hui, 7 500 Valentinois appartiennent à cette communauté, ce qui fait de la communauté arménienne de Valence l'une des plus importantes de France.

Le congrès.

Une petite délégation de l'UTR85 était présente au 26 -ème congrès de l'Union Confédérale des Retraités CFDT à Valence pour tirer le bilan des quatre dernières années et valider une feuille de route pour les quatre suivantes.

Impossible de ne pas évoquer la période Covid, qui aura marqué cette mandature. En pleine crise, et alors que le virus était particulièrement dangereux pour les personnes âgées, la CFDT-Retraité s a plus que jamais montré son utilité. « *Notre activité, bien qu'entravée, n'a jamais perdu de son intensité* », a souligné Dominique Fabre.

Un des grands sujets de la mandature, la question du grand âge et de la perte d'autonomie ? de l'aveu de Dominique Fabre, « *la création de la cinquième branche de la Sécurité sociale ne répond pas, à ce jour, à la problématique du financement* ».

Par la mobilisation contre la réforme des retraites, la CFDT-Retraitées a apporté toute son expertise à l'ensemble de la CFDT et a été aussi très active dans les mobilisations organisées un peu partout en France, « *en pleine solidarité avec les salariés* ». Manifestation qui n'a pas fait bouger d'un pouce les décisions du gouvernement. Si descendre dans la rue ça ne change rien, il faudra inventer de nouvelles stratégies pour accompagner le progrès social.

Un ordre du jour chargé.

Rapport d'activité :

52 délégués sont intervenus à la tribune. Lors de ces déclarations, nos préoccupations majeures ont été évoquées :

Les déserts médicaux, le logement, les complémentaires santé, les transferts dans le cadre du développement, la complexité de notre mille-feuille organisationnelle et des soucis de financement qui en découlent, la maltraitance numérique, le fonctionnement des CDCA, la montée de l'extrême droite, l'écologie dans nos modes de fonctionnement...

La qualité de la communication produite par l'UCR a été unanimement plébiscitée.

Le rapport d'activité a été approuvé à 85,31 %

Rapport Financier :

Il a été adopté à hauteur 97,81 %.

Résolution :

1172 amendements avaient été déposés, 330 ont été intégrés au texte de la résolution.

L'UCR n'a retenu que 4 amendements pour introduction aux débats, l'UTR à l'origine du dépôt a retiré l'amendement numéro 4.

-L'amendement numéro 1 portait sur la pension de reversions et la nécessité de maintenir un niveau de vie suffisant au conjoint survivant et aussi sur la nécessité d'étendre les droits aux couples pacés. Et aussi sur l'harmonisation entre les différents régimes.

Le bureau de l'UCR s'opposait à cet amendement considérant que le sujet devait être traité plus globalement.

Toutefois, il a été adopté par le congrès à hauteur de 55,87% de voix pour et 44,13 % contre.

-L'amendement numéro 2 revendiquait la suppression de l'article relatif à la mise en place d'un fonds mutualiste alimenté par les complémentaires santé.

Le bureau de l'UCR était défavorable à cet amendement.

Il a été rejeté à hauteur de 71,96 % des voix.

-L'amendement numéro 3 proposait une simplification dans notre organisation visant à intégrer plus facilement, s'ils le souhaitent, les retraités CFDT dans les structures proches du territoire où ils résident.

Le bureau de l'UCR était favorable à cet amendement.

Cet amendement a été adopté à hauteur de 83,65 % des voix.

il a été acté que les UTR décideront si elles changent de nom (pour s'appeler « syndicats ») à l'occasion d'un congrès statutaire à venir.

La résolution a été adoptée à hauteur de 82,05 %

Table ronde sur le Pacte de Pouvoir de Vivre

« Les objectifs du pacte depuis sa création, sa nécessité face à l'inertie des pouvoirs publics. »

Animé par : Marie Aleth Gérard présidente d'ATD Quart Monde. Amandine Le Breton, directrice du Pacte de Pouvoir de Vivre. Claude Rivel, Union nationale des acteurs du développement économique local. Julie Bossuet fédération des centres sociaux de Haute Loire, Christophe Dague secrétaire confédéral CFDT en charge du dossier pacte.

Jean Pierre Lauranson, UTR de la Loire en qualité de témoin de par son engagement.

La CFDT-Retraités est en effet l'un des piliers de cette alliance inédite entre le monde syndical, le monde associatif et le monde mutualiste. Les intervenantes et intervenants ont rappelé qu'il est important de redonner de la place aux corps intermédiaires, de relancer la vitalité démocratique, de s'inscrire dans la durée en donnant de l'espace aux militants.

Avec le pacte nous devons faire connaître ce que nous défendons, il faut aller à la rencontre des gens pour rassembler sur les valeurs que nous défendons.

Sur une question relative à l'action de l'UCR et son positionnement, elle préconise des actions locales. Il s'agit avant tout de mettre en place des actions de proximité. La forte implication des militants CFDT retraités est reconnue et appréciée.

Actuellement 40 groupes locaux fonctionnent, ils sont très souvent créés à l'initiative de la CFDT.

Temps fort du congrès.

Plusieurs invités sont intervenus à la tribune du congrès : Yvan Ricordeau de la Confédération, il a débattu avec la salle sur l'Europe et remercié vivement les retraités pour leur engagement à l'occasion des manifestations contre la réforme des retraites. Il a rappelé la nécessité d'un syndicalisme de proximité.

Agostino Siciliano, secrétaire général de la Fédération européenne des retraités et personnes âgées (FERPA) comme à son habitude, il n'avait pas préparé son intervention et c'est la traductrice Jessica Montiel qui interprétait son discours.

De nombreux autres invités ont assisté au congrès : représentants de fédérations CFDT, de l'Union régionale interprofessionnelle Auvergne Rhône Alpes, des départements et territoires ultramarins (le Soenc Retraités pour la Nouvelle Calédonie, A Tia I Mua Retraités pour la Polynésie française et la CFDT Retraités de La Réunion)..

Pendant cette mandature, nombre de militants impliqués dans les structures nationales nous ont quitté, des hommages émouvants et poignants leur ont été rendus.

Hommage général (militants décédés pendant la mandature + Frédéric Sève, Marie-Solange Petit et Yves Vérolet)

La Résolution Générale

Par Benoît Prince et Marinette Soler, secrétaire nationaux

Les valeurs de la CFDT : solidarité, égalité, démocratie et émancipation.

-Émancipation , individuelle et collective, c'est reconnaître à chacun la capacité à se prendre en charge et à agir ensemble.

- Le choix de protéger les plus modestes

- Le droit d'être acteur de sa fin de vie

-Améliorer son cadre de vie, le logement un élément essentiel.

-Pour une transition juste

- Représenter les retraités partout ou c'est possible

- Le développement et la formation syndicale

- Le syndicalisme européen.

-Nos publications.

Cette résolution propose des choix revendicatifs,débattons dans nos UTR sur les moyens et arguments pour les mettre en œuvre.

Mercredi après-midi

Au-delà des débats et table ronde, les congressistes ont eu le loisir de visiter, soit le Facteur Cheval, la Tour de Crest, le centre-ville de Montélimar, la cave du train, le musée de la chaussure à Roman.

La nouvelle équipe de la CFDT Retraités

Les membres de la commission exécutive et du bureau national qui seront chargés de mettre en œuvre cette résolution ont également été élus.



Bureau national

Pierre-Marie Bernard, Annette Bon, Sylvie Carregari, Gérard Cloutour, Roger Deaubonne, Mireille Dépit, René Gardan, Martine Gilmer, Didier Gounet, Pierre Guilmin, Alain Hazemann, Évelyne Huaumé, Bernadette Peignat et Lydia Thibedore.

Commission exécutive

Benoit Prince **secrétaire général**, Marinette Soler **secrétaire générale adjointe**, Thierry Mouchard **trésorier**, Maïté Druelle **trésorière adjointe**, Marlène Boisson, Nicole Chauveau, François Jaboeuf et Sylvie Ruffié (**secrétaires nationaux**).



Délégation de Vendée : P LEVEILLER, PM BERNARD, G JAUZELON, D GREGOIRE



Gérard CLAUTOUR à la tribune du congrès

Merci à Gérard CLAUTOUR pour cette rédaction

du congrès UCR de VALENCE 2023